

UNE OPÉRATION PARIS HABITAT RÉCOMPENSÉE PAR LE PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

La résidence étudiante construite par Paris Habitat au 52, rue des Cascades (Paris 20^e) vient d'être désignée lauréate du premier Prix national de la construction bois 2016 dans la catégorie logements collectifs. C'est Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable qui a remis le trophée à Roger Madec, président de Paris Habitat, lors du Congrès Hlm.

La résidence étudiante de 27 logements a été construite en lieu et place d'un garage. L'exiguïté de la parcelle et la contrainte d'accès de cette ruelle ont conduit au choix de développer le principe de construction de la filière dite sèche. L'ensemble du bâtiment (structure, façades, coursives) a été entièrement conçu en bois. Tous ces éléments préfabriqués ont ensuite été assemblés sur site. Selon cette même logique, les espaces des salles de bain ont également été assemblés en éléments préfabriqués. Le parement de la façade en bois est composé d'un assemblage de tasseaux biseautés en mélèze. Les parties métalliques sont thermolaquées dans le coloris gris qu'adoptera le bois après son vieillissement.

En matière d'aménagement, la volonté de proposer des espaces de convivialité, appropriables par les étudiants, a guidé le choix de la distribution des chambres par de larges coursives. Ce dispositif transforme l'espace de circulation en promenade extérieure le long du jardin. Les coursives offrent un véritable prolongement aux logements étudiants. Au troisième niveau, une grande terrasse commune met en relation le projet avec la rue. La façade des logements comporte des dispositifs d'occultations et d'ouvertures qui permettent à chacun de moduler le rapport à l'extérieur jusqu'à l'occultation complète. Le hall est conçu comme un espace de transition entre l'espace public et le jardin linéaire.

Ce projet rue des Cascades s'inscrit dans un quartier du 20^e arrondissement où se cotoient l'urbanisme dense des années 70, 80 et le bâti faubourien. Cette résidence étudiante renoue avec l'architecture faubourienne et crée une continuité.

LES ACTEURS

Maître d'ouvrage :
Paris Habitat

Maître d'œuvre :
Babin+Renaud

Entreprise des lots bois :
Charpente Cenomane

Bureau d'études structure :
EVP

Bureau d'études thermique :
Bethac

Economiste :
Tohier

PRESSE PARIS HABITAT

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

